

<http://www.snetap-fsu.fr/ParcourSup-entree-a-l-Universite-le-SNETAP-FSU-appelle-a-ne-pas-faire-obstacle.html>



ParcourSup : entrée à l'Université, le SNETAP-FSU appelle à ne pas faire obstacle à la poursuite d'études



supérieures

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2018

- Les Dossiers - Pédagogie -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La loi Vidal dite loi pour l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), a été adoptée jeudi 15 février par les votes conjoints du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Cette loi va restreindre et contraindre l'orientation des bacheliers sans améliorer leur réussite !

Les débats parlementaires ont aggravé le projet de généralisation de la sélection à l'entrée à l'université et le gouvernement a même fait voter un amendement de dernière minute qui limite l'accès des bacheliers aux données des algorithmes locaux ayant conduit à des refus d'affectation. Seul le code source et le cahier des charges de la plateforme nationale pourra être divulgué. Les capacités d'accueil fixées par les recteurs devront prendre en compte l'insertion professionnelle des filières. Or, d'une part personne n'est en mesure de prévoir l'insertion professionnelle, trois ans à l'avance, d'autre part les missions de l'université ne se bornent pas à former des étudiants employables dans une branche donnée mais consistent aussi à développer des compétences transversales, l'esprit critique, la démarche scientifique, ainsi qu'à conserver, remettre en cause et développer des connaissances qui fondent notre culture et notre démocratie.

La réforme du lycée dévoilée la semaine dernière, telle que conçue, oblige les lycéens à se positionner dès la fin de la Seconde par des combinaisons d'enseignements en lien avec les attentes du supérieur. Ces choix précoces les enferment et renforcent les inégalités sociales et de genre.

L'accord LR-LREM révèle les véritables intentions du gouvernement : restreindre l'investissement dans l'enseignement supérieur en généralisant la sélection, outil du tri social des bacheliers, quitte à céder à un adéquationnisme réducteur et idéologiquement marqué.

LE SNETAP-FSU REFUSE LE BARRAGE A L'ENTRÉE A L'UNIVERSITÉ

Nous maintenons que l'entrée à l'université dans la filière de son choix doit rester un droit pour tous les étudiants.

Nous refusons de préjuger de l'avenir de nos élèves, affirmons pour eux un droit à l'erreur, à l'hésitation et à la réorientation. Et si, en tant qu'enseignants, nous sommes amenés à les conseiller dans leur choix d'études, sans bien sûr nous substituer aux psychologues de l'éducation nationale, nous refusons que ces conseils servent de fondement à une sélection.

Par ailleurs, d'un point de vue strictement technique, nous ne sommes pas en mesure de connaître l'ensemble des formations proposées aux futurs étudiants, et encore moins d'être au fait des exigences de chacune d'entre elles, tant pour le niveau d'entrée requis que pour la capacité de travail souhaitée, et cela malgré des listes d'« attendus » qu'on nous promet pour chaque formation mais qui s'annoncent bien floues, et qui semblent aussi destinées à inciter certains élèves à s'autocensurer. De plus, les fameuses « semaines de l'orientation » dont il était question en théorie en vue d'informer les élèves n'ont pas eu lieu en pratique, et les formations proposées aux professeurs restent, à ce jour, très insuffisantes.

De plus, dans l'enseignement agricole, le dispositif du 2e professeur principal qui était sensé venir en appui du dispositif, n'est en aucune manière opérant sur l'ensemble du territoire (arrêté permettant le paiement publié il y a seulement quelques jours, refus de certains proviseurs, [SRFD...](#))

Nous, professeurs, renseignons déjà des moyennes et des appréciations, sur les bulletins, qui suffisent amplement à nos collègues du supérieur pour recruter leurs futurs étudiants en [BTS](#), IUT, [CPGE](#), etc. Nous pouvons aider les élèves à choisir des formations où ils ont des chances de réussir, mais en aucun cas formuler des recommandations quant à leur motivation et leur épanouissement.

Les enseignants n'ont pas à censurer les projets d'études de leurs élèves de manière aussi prédictive, au regard d'attendus à géométrie variable.

Nous appelons donc l'ensemble des collègues à émettre un avis favorable pour tous les voeux d'orientation.